

Médiathèque

fiche d'inscription avec justificatif de domicile



numéro carte

Nom, Prénom.....

Date de naissance.....

Profession.....

ou établissement scolaire et classe.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone..... Mail.....@.....

courriers et informations seront adressés par mail

Autorisation parentale

Je, soussigné(e).....autorise mon enfant.....

à s'inscrire à la médiathèque de Carbon-Blanc.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'espace multimédia et

autorise mon enfant à utiliser internet.

Les ressources numériques de la Métropole et de la Bibliothèque départementale de prêt de la Gironde sont accessibles avec votre abonnement, certaines nécessitent cependant une inscription complémentaire. Pour vous inscrire plus facilement, vous pouvez vous adresser aux bibliothécaires.

Je m'engage à respecter le règlement intérieur de la médiathèque et à rembourser/remplacer le cas échéant tout document perdu ou détérioré.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis

Fait à

le

Signature



Médiathèque de Carbon-Blanc

Extrait du règlement

La médiathèque est ouverte à tous.

L'inscription est gratuite pour toute personne travaillant à Carbon-Blanc, pour tous les enfants, les métropolitains, les étudiants, les demandeurs d'emploi, sur présentation d'un justificatif.

Elle est de 15 € par an pour les personnes vivant en dehors de la métropole.

Chaque lecteur peut emprunter 10 documents.

Le prêt des documents est de 1 mois, renouvelable.

En cas de retard, une première lettre de rappel sera envoyée par mail (si l'adresse mail a été communiquée) ou par la poste.

Si les livres ne sont pas rapportés dans les 3 semaines, un 2^{ème} puis un 3^{ème} rappels seront envoyés assortis d'une amende de 5 € puis de 10 €.

Le prêt d'un document qui a fait l'objet d'une lettre de rappel ne peut être prolongé.

Tout document perdu ou détérioré devra être remplacé ou remboursé.

En cas de non restitution du document, une procédure de recouvrement du prix du document et du montant des pénalités sera engagée par le Trésor Public.

Pour éviter tout retard, **vous pouvez consulter votre compte sur internet mediatheque-carbon-blanc.fr et prolonger directement vos documents si la date de retour n'est pas déjà dépassée.**

L'espace multimédia est accessible à toute personne inscrite à la médiathèque. La consultation est gratuite. En cas d'affluence les bibliothécaires se réservent la possibilité de limiter la durée de consultation à 1 heure.

Il est possible d'imprimer gratuitement des documents : résultat de recherche, démarches administratives ou documents privés.

Signature précédée de la mention lu et approuvé :